

Annexe règlements école de danse Rose-Marie Mullen 2026/2027

Frais d'inscription de 20.00\$ par famille non remboursable

**** ATTENTION : VEUILLEZ NOTER QUE L'ÉCOLE DE DANSE SERA TOUJOURS OUVERTE LORS DE TOUTES LES FÊTES, MIS À PART POUR NOËL ****

Les frais de session sont payables comme suit : 3h de cours et plus en DEUX versements : 1er versement en date de l'inscription et deuxième versement le 01-10-2026.

SI ABANDON DE COURS (après 15 jours, soit après 2 cours), AUCUN REMBOURSEMENT NI CRÉDIT, PEU IMPORTE LA RAISON

Session de 15 semaines (7 septembre au 20 décembre 2026)

SESSION ENFANT

Pré-ballet, Ballet 1,

1h00/semaine	225.00\$
2h00/semaine	420.00\$
3h00/semaine	630.00\$

Coût 15.00\$ le cours.
Deux heures et plus 14.00\$.

SESSION ENFANT ET ADULTE

Jazz, claquettes, hip hop
Ballet 2, Ballet classique.

1h00/semaine	240.00\$
2h00/semaine	450.00\$
3h00/semaine	675.00\$

Coût 16.00\$ le cours
Deux heures et plus 15.00\$.
Demi- heure en + 120\$

Mode de paiement : Interac ou comptant (nous n'acceptons pas les chèques).

*** En cas d'absence, les cours ne sont pas remboursables ni crédités (peu importe la raison) ***

*** En cas de fermeture imposée par le gouvernement, les cours ne sont pas remboursables mais seront crédités (le crédit sera valide 1 an suivant la date de réouverture) ***

Dans les cours :

- L'uniforme et les souliers de l'école de danse (**(non-remboursable si abandon de cours, peu importe la raison et le moment d'abandon)**) sont obligatoires pour chacune des disciplines. (La tenue doit être portée À PARTIR du troisième cours de l'enfant).
- Ne pas marcher avec les souliers de danse à l'extérieur.
- Les cheveux doivent toujours être attachés
- Aucun bijou fantaisie et jouet ne seront acceptés
- L'élève doit arriver dans sa tenue de danse (pas de vestiaire) ayant juste ses souliers à changer.
- L'élève doit arriver avant le début de son cours afin d'éviter les retards
- La gomme est interdite
- Ne pas s'appuyer contre les miroirs et sur les barres de ballet
- Aucune personne n'est autorisée à assister aux cours (LA VISITE DES PARENTS AURA LIEU DURANT LE MOIS DE DÉCEMBRE)

HIP-HOP :

- Tenue vestimentaire de l'école de danse OBLIGATOIRE.
- Souliers de course TOUT NOIRS (**LES SOULIERS NE DOIVENT PAS ÊTRE PORTÉS À L'EXTÉRIEUR.**)
- **TOUT ÉLÈVE N'AYANT PAS SA TENUE ET/OU SES SOULIERS DE COURSE NOIRS SE VERRONT REFUSER L'ACCÈS AU COURS DE DANSE.**

Dans l'école de danse :

- **RESPECTER LES LIEUX** : ne pas s'asseoir sur les rebords de fenêtres, ne pas monter sur les plinthes de chauffage, ne pas taper dans les vitrines ...
- **IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE COURIR DANS L'ÉCOLE DE DANSE**
- **ACCÈS AUX TOILETTES RÉSERVÉ AUX ÉLÈVES UNIQUEMENT, SANS EXCEPTION.**
- **Ne pas utiliser les toilettes comme vestiaire.**
- L'école de danse n'est en aucun cas responsable des objets perdus ou volés

Spectacle de fin d'année :

Les spectacles auront lieu durant la fin de semaine du 11-12-13 juin 2027 (confirmé par Fanny de la Salle André Mathieu), à la salle André-Mathieu de Laval. Les enfants doivent évidemment arriver plus tôt que l'heure des spectacles pour une pratique générale et doivent rester avec nous et de nombreux bénévoles jusqu'à la fin du spectacle. Plus d'informations vous seront données à l'approche du spectacle.

Un montant vous sera demandé pour le costume du spectacle.

*****! DATE LIMITE POUR NOUS AVISER QUE VOTRE ENFANT NE PARTICIPE PAS AU SPECTACLE : 15 FÉVRIER 2027. APRÈS CETTE DATE LE MONTANT DU COSTUME VOUS SERA CHARGÉ, sans exception. !*****

**** La semaine des photos de fin d'année se passera du 25 mai au 31 mai 2027.**

**** La vente des billets aura lieu le 15 mai 2027.**

De plus, si votre enfant prend plusieurs cours ou si vous avez plus d'un enfant à l'école de danse, il se peut qu'ils ne soient pas dans le même spectacle en raison de leur âge ou pour toutes autres raisons.

Nous tenons à vous aviser de ces informations à l'avance en espérant que vous en ferez autant si jamais vous avez des interrogations ou encore des oppositions.

Ce sont nos conditions pour assurer un bon climat à l'école de danse ainsi qu'un bon suivi de nos élèves.

Vidéo et photo :

- L'enregistrement vidéo et la prise de photos sont défendus au spectacle de fin d'année.
- Un vidéo souvenir sera disponible, sur le site de l'école de danse.
- L'école se donne le droit de photographier et de filmer les élèves dans leurs cours de danse et durant les spectacles de fin d'année. L'école se réserve le droit d'utiliser toutes les photos et vidéos pour des raisons de promotion, vous acceptez de renoncer à tout droit sur ce matériel, droit d'auteur et personnalité.

ATTENTION

- Considérant le fait que nos professeurs participent activement aux compétitions au courant de l'année, il se peut que certains cours doivent être déplacés durant la saison de compétition. Nous nous réservons le droit de faire quelconque changement afin d'accommoder nos professeurs dans la participation des compétitions et par ce fait, de continuer à évoluer et à s'améliorer dans leur domaine d'expertise.
- EN CAS DE FERMETURE IMPOSÉE PAR LE GOUVERNEMENT, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCORDÉ. UN CRÉDIT SERA PORTÉ AU COMPTE DE L'ÉLÈVE ET EXPIRERA 1 AN APRÈS LA DATE DE RÉOUVERTURE.
- SI LA SANTÉ PUBLIQUE ET/OU LE GOUVERNEMENT IMPOSENT DE NOUVELLES RÈGLES SANITAIRES (PEU IMPORTE LESQUELLES), L'ÉCOLE DE DANSE LES RESPECTERA ET LES APPLIQUERA. PAR CE FAIT, JE M'ENGAGE À M'Y CONFORMER.

Nous nous réservons le droit de:

- ***Refuser l'accès à l'école de danse à toutes personnes ne respectant pas les règlements mentionnés ci-haut et/ou faisant preuve d'un manque de respect au personnel ou à l'école de danse.***
- **Changer les règlements à tout moment durant l'année.**

Sachez que nous faisons de notre mieux afin de rendre votre expérience au sein de l'école de danse la plus fluide et agréable possible.

Nous vous demandons, par conséquent, de bien vouloir respecter les règlements afin que tout se passe pour le mieux. Nous avons très hâte de vous revoir et de reprendre la danse dans cette nouvelle session.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Bien à vous,
La direction.